



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 14 Avril 2021
Convocation du : 8 avril 2021
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 14 Avril à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, M. MARIE, Mme LEROUX, M. QUESTE, M. MERTEN, Mme DUBREU, M. BLACTOT, M. DEBUISSON, M. DERUYTER, M. PLOUY, M. BIANCHI

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme GUSTIN, M. DERONNE, Mme DE PARIS, Mme COBBAERT, M. BAILLEUL, Mme LERNER-BERTRAND, Mme NAEYE, Mme CASIER, M. CATTOIRE, M. VANNESTE, Mme DELANNOY-CUISINIER, Mme TANGHE, Mme DELESTREZ, M. PICKEU, Mme PRINGUEZ, M. AIT EL HAJ, Mme MARZAK-AFFAOUI, M. BRUNET, Mme CASSAN, M. LANDLER, Mme BAURANCE, Mme HALOS, M. VANGAEVEREN ont délégué respectivement pour les représenter conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline LEROUX

DE21.027

FINANCES
AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020
BUDGET PRINCIPAL 2021

Autorisation - Approbation

380

Au 1^{er} avril 2021, les résultats de l'exercice 2020 sont les suivants :

En section d'investissement :

Les résultats de la section d'investissement de l'exercice 2020 sont les suivants :

Déficit de l'exercice 2020		Résultat antérieur 2019		Affectation résultats d'investissement (C/1068)		Résultat de la section d'investissement 2020 – Déficit cumulé (I)
- 4 629 696,73 €	+	850 263,87 €	+	876 336,51 €	=	- 2 903 096,35 €

La section d'investissement comporte également des restes à réaliser qui se développent comme suit :

Solde des restes à réaliser :

Recettes		Dépenses		Solde des restes à réaliser (II)
0,00	-	669 430,83 €	=	- 669 430,83 €

La section d'investissement se définit donc de la façon suivante :

Déficit cumulé d'investissement 2020 (I)		Soldes des restes à réaliser (II)		Besoin de financement (III)
- 2 903 096,35 €	+	- 669 430,83 €	=	- 3 572 527,18 €

En section de fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2020		Résultat antérieur 2019		Résultat de la section de fonctionnement 2020 – Excédent cumulé
2 054 777,55 €	+	5 003 101,23 €	=	7 057 878,78 €

La somme disponible en fonctionnement à affecter au budget 2021 est donc de 7 057 878,78 € que nous proposons de répartir de la façon suivante :

- pour l'investissement : 3 572 527,18 € (III) au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)
- pour le fonctionnement : 3 485 351,60 € (IV) au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté, excédent)

De plus, le déficit cumulé d'investissement de 2 903 096,35 € (I) sera affecté au compte 001 (résultat d'investissement reporté, déficit).

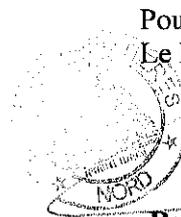
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver ces propositions.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- ❖ 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- ❖ 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- ❖ 02 abstentions : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HARSEBROECK
Vice-Président de la Métropole Euro-
péenne de Lille